

TYPES DE RISQUES MAJEURS

Les risques majeurs sont regroupés en 4 familles, l'établissement est concerné par chacune d'elles :

- **Risques naturels sismiques** (3/5) liés à la météo (tempête, vents violents, inondations)
- **Risques technologiques** : risque chimique, industriel ou radiologique.
- **Risques liés au transport de marchandises dangereuses.**
- **Risques d'attaque terroriste ou intrusion extérieure.**

L'ALERTE

- **Alerte et fin d'alerte** : en cas de risque l'alerte est déclenchée par le Préfet, par le Maire ou directement par la Directrice.
- **France Inter** est la radio diffusant les informations officielles concernant la crise et la fin d'alerte.
- **Le déroulement du plan de crise** est coordonné par la Directrice qui collecte les informations nécessaires au suivi et au contrôle des actions engagées, elle rend compte aux autorités.
- **En fonction du risque**, une évacuation ou un confinement sont prévus dans des lieux précis.

LA MISE EN SURETE

→ Moyens matériels :

Dans chaque lieu stratégique une *Malette de Première Urgence* (radio, vivres, eau, scotch pour calfeutrer) est à disposition. Son contenu permet la sécurisation du lieu, l'organisation de la vie, les premiers secours dans l'attente de la fin de l'alerte.

→ Moyens humains :

Tous les personnels de l'établissement contribuent à la réalisation du plan ainsi que tous les élèves selon leurs possibilités et/ou leurs compétences.

INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES

Un Plan Particulier de Mise en Sûreté est actuellement en place à l'école.

Il expose la conduite à adopter en cas d'évènements **d'origine naturelle** (tempête, inondations, orages violents...), **technologique ou industrielle** (nuage toxique par exemple) susceptibles de causer de très graves dommages **et risque terroriste**.

EN CAS D'ALERTE :

- N'allez pas vers les lieux du sinistre. (*vous iriez au devant du danger et rendriez plus difficile la progression des secours !*)
- Ecoutez la radio (*France Inter ou la radio locale conventionnée par le Préfet*).
- Respectez les consignes des autorités.
- **Ne venez pas chercher votre enfant à l'école**, un Plan de Mise en Sûreté est mis en place dans son établissement.

→ **Ne téléphonez pas !** N'encombrez pas les réseaux !

La réussite de ce plan dépend de votre civisme.

Merci de vous conformer à ces directives pour votre sécurité et celle de tous.



Pôle Educatif des 4 Vallées

Autrey les Gray

Plan Particulier de Mise en Sûreté en cas de risque majeur PPMS

Consignes et informations à
l'intention des Parents

